



CREATION DE QUATRE POSTES UPE2A SUR MARSEILLE APPEL A CANDIDATURE

UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)

La mise en place d'UPE2A s'appuie sur les dispositions de la circulaire ministérielle n°2012-141 du 2/10/2012 (BO n°37 du 11 octobre 2012)

Objectifs :

L'inclusion dans les classes ordinaires constitue la modalité principale de la scolarisation. Elle est le but à atteindre, même lorsqu'elle nécessite temporairement des aménagements et des dispositifs particuliers.

Les UPE2A doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours.

L'objectif légal d'inclusion scolaire et d'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences est celui du droit commun et s'applique aux élèves allophones arrivants sur le territoire.

Profil :

Tout enseignant titulaire, volontaire, exerçant à plein temps, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue seconde ou justifiant d'une expérience dans le domaine.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi qu'une copie de leur dernier rapport d'inspection à l'adresse ci-dessous :

- **Christine BETTON, IEN coordonnatrice CASNAV, CRDP, 31 bd d'Athènes 13001 MARSEILLE**
dans un délai de 10 jours suivant la parution au bulletin académique.

Une commission de recrutement se réunira fin mai et recevra en entretien les candidats ayant le profil attendu.

La personne retenue sur chaque établissement sera d'abord nommée à titre provisoire pour l'année scolaire 2014/2015.

Implantation des postes (chaque établissement reçoit une dotation de 18 heures) :

En collèges	- Henri WALLON Marseille 14 ^{ème}	1 enseignant 1 ^{er} ou 2 ^d degré
	- Alexandre DUMAS Marseille 14 ^{ème}	1 enseignant 1 ^{er} ou 2 ^d degré
	- Jean Claude IZZO Marseille 2 ^{ème}	1 enseignant 1 ^{er} ou 2 ^d degré
En lycée général et technologique	- ST CHARLES Marseille 1 ^{er}	1 enseignant 2 ^d degré

Voir chaque profil de poste dans les pages suivantes.

Collège Jean Claude IZZO

1/ Présentation de l'établissement :

Le collège JEAN CLAUDE IZZO est situé dans le 2ème arrondissement de Marseille dans la zone Euro méditerranée. Il accueille 430 élèves à la rentrée 2013/2014 dont 127 demi- pensionnaires et est un collège REP sans aucune mixité sociale. Le collège est desservi par les écoles primaires, Vincent Leblanc, La Major , Hozier et Peyssonnel 1 et 2. Il accueille un public très défavorisé. L'établissement bénéficie d'un cadre original et agréable. Un complexe sportif très important, implanté dans le collège et ouvert sur l'extérieur améliore les conditions de vie (gain de temps, diversités des apprentissages) des élèves, des professeurs d'EPS, et de la section sportive d'athlétisme. Ce complexe est utilisé après le temps scolaire par les collégiens et par les habitants du quartier comme lieu d'activités sportives.

Le collège est composé de 21 divisions de 23 à 24 élèves dont une ULIS pour troubles cognitifs (11 élèves). De nombreux élèves handicapés avec AVS sont accueillis au collège, le collège le permet de tant par sa structure récente et adaptée.

Particularités pédagogiques :

Un groupe d'élèves en difficultés issus de l'école primaire avec des PPRE constitue la 6e ESPOIR, cette classe bénéficie d'une aide méthodologique et d'un accompagnement spécifique et individualisé jusqu'en 5e avec le corps enseignant et les assistants pédagogiques.

Un atelier théâtre de la 4e à la 3e permet aux élèves de travailler l'expression dramatique.

Un dispositif en 4e permet de sortir des élèves en difficulté et de leur prodiguer des cours adaptés dans les matières principales.

L'établissement comprend également une bi-langue en Espagnol en classe de 6ème et de 5ème, une classe de 4e et 3e européenne Espagnol ainsi qu'une 3e DP6 bassin avec une mini entreprise, et enfin une DP3h .

L'équipe enseignante très dynamique et motivée, coordonne de nombreux projets, un par classe.

2/ Missions de l'enseignant d'UPE2A :

L'enseignant d'UPE2A en collège a pour mission :

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France de moins de 16 ans, ayant ou pas suivi un cursus scolaire dans leur pays d'origine.
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place son parcours scolaire dans l'établissement. (livret personnalisé de compétences)
- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement.
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'établissement afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles

- de préparer les élèves au DELF scolaire.
- de veiller, en lien avec le CPE, au suivi de l'assiduité et à la participation des élèves aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet de l'établissement ;
- de veiller à la validation des compétences attendues en collège et à la mise en œuvre du projet personnalisé d'orientation.
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'établissement
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.

3/ Qualités, compétences attendues :

- être issu du 1^{er} ou 2^d degré
- expérience d'enseignement en zone difficile
- connaissance du public allophone
- connaissances didactiques du FLE/FLS
- connaissance des programmes en collège
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires
- volonté d'implication personnelle, disponibilité

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.

Collège Henri Wallon

1/ Présentation de l'établissement :

Le collège Henri Wallon est situé dans le quatorzième arrondissement de Marseille (taux de chômage élevé). L'établissement jouxte la copropriété des Rosiers qui compte sept cents logements.

Labellisé « ECLAIR » avec un pôle d'excellence en sciences et langues, l'établissement accueille aux alentours de cinq cent trente élèves, dont les parents appartiennent aux catégories sociales et professionnelles majoritairement défavorisées avec un taux de boursiers avoisinant les 93 %.

La structure pédagogique compte vingt-quatre divisions réparties sur six sixièmes, six cinquièmes, six quatrièmes et six troisièmes auxquelles s'ajoutent une ULIS et un atelier relais.

Les locaux sont bien entretenus et fonctionnels.

L'équipe reste stable et motivée.

2/ Missions de l'enseignant d'UPE2A :

L'enseignant d'UPE2A en collège a pour mission :

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France de moins de 16 ans, ayant ou pas suivi un cursus scolaire dans leur pays d'origine.
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place son parcours scolaire dans l'établissement. (livret personnalisé de compétences)
- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement.
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'établissement afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles
- de préparer les élèves au DELF scolaire.
- de veiller, en lien avec le CPE, au suivi de l'assiduité et à la participation des élèves aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet de l'établissement ;
- de veiller à la validation des compétences attendues en collège et à la mise en œuvre du projet personnalisé d'orientation.
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'établissement
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.

3/ Qualités, compétences attendues :

- être issu du 1^{er} ou 2^d degré
- expérience d'enseignement en zone difficile
- connaissance du public allophone
- connaissances didactiques du FLE/FLS
- connaissance des programmes en collège
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires
- volonté d'implication personnelle, disponibilité

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.

Collège Alexandre DUMAS

1/Présentation de l'établissement :

Le collège Alexandre DUMAS est un établissement bâti à la fin des années 70 et récemment intégré au dispositif ECLAIR.

Le collège souffre historiquement d'une image sulfureuse liée à son isolement géographique et à la nature très atypique de ses voies d'accès. Sa position géographique, à cheval sur 4 arrondissements de Marseille, le 3°, le 4°, le 13° et le 14°, rend le travail de réseau avec les acteurs locaux particulièrement complexe.

A la rentrée 2013/2014 l'établissement accueillait plus de 67% d'élèves boursiers.

Les équipes de l'établissement se composent de 86 personnels : 4 personnels de Direction, 42 professeurs, 20 personnels d'éducation, 9 personnels administratifs et 11 agents.

On constate une stabilité certaine des enseignants au regard de la typologie du collège. Les équipes sont très impliquées dans la conduite d'actions pédagogiques nombreuses en lien avec le projet d'établissement.

Particularité :

Une SEGPA calibrée à 128 élèves est bien implantée et très dynamique autour de 4 ateliers : 2 ateliers Hygiène – Accueil – Service, 1 atelier Métallerie, 1 atelier Habitat.

Le bassin de recrutement des élèves se compose principalement de 3 écoles élémentaires. Des actions de liaison Ecole / Collège sont initiées dans le cadre d'un projet de réseau concerté entre les 2 degrés sur des temps scolaires et périscolaires.

En 2013, le taux de réussite au DNB était de 62.5%, et de 78.5% pour le CFG. Le taux d'orientation réussie en fin de 3° s'est établi à 98% avec un taux de passage en 2^{nde} GT de 32%.

2/ Missions de l'enseignant d'UPE2A :

L'enseignant d'UPE2A en collège a pour mission :

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France de moins de 16 ans, ayant ou pas suivi un cursus scolaire dans leur pays d'origine.
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place son parcours scolaire dans l'établissement. (livret personnalisé de compétences)
- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement.
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'établissement afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves.
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles
- de préparer les élèves au DELF scolaire.

- de veiller, en lien avec le CPE, au suivi de l'assiduité et à la participation des élèves aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet de l'établissement ;
- de veiller à la validation des compétences attendues en collège et à la mise en œuvre du projet personnalisé d'orientation.
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'établissement
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.

3/ Qualités, compétences attendues :

- être issu du 1^{er} ou 2^d degré
- expérience d'enseignement en zone difficile
- connaissance du public allophone
- connaissances didactiques du FLE/FLS
- connaissance des programmes en collège
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires
- volonté d'implication personnelle, disponibilité

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.

Lycée général et technologique Saint CHARLES

1/ Présentation de l'établissement

Accueillant mille cent élèves, le lycée Saint Charles, parmi les plus anciens de Marseille, bénéficie d'une image positive.

Il doit pourtant relever le défi d'une progression continue de publics peu favorisés :

- pourcentage élevé d'élèves ayant plus d'un an de retard en 2^o (14,7% contre 12,7 dans l'académie)
- taux croissant de jeunes issus de milieux peu favorisés (36,5% PCS défavorisées contre 23,6% dans l'académie).

Particularités :

C'est un lycée général qui offre des formations spécifiques dans le domaine des langues : 2 sections européennes espagnol et allemand, 2 sections internationales Abibac et Bachibac, 1 section internationale britannique OIB, des langues « rares » (russe, arménien, provençal) et des deux spécialités artistiques (danse et arts visuels en série L).

La formation technologique concerne les Sciences et technologies du management et de la gestion pour 15% des élèves environ (spécialités : Mercatique, communication RH et Comptabilité et finance des entreprises)

Enfin la classe préparatoire économique et commerciale (90 étudiants) donne des perspectives de réussite à l'ensemble de la communauté éducative.

Le lycée Saint Charles dispose de locaux et de conditions d'accès (trains, métro, tramway et bus) nécessaires à l'accueil d'une classe UPE2A dont le public peut résider sur l'ensemble du territoire marseillais.

Pratiquant depuis plus de 15 ans les échanges linguistiques (Hattingen, Münster, Hambourg, Estepona, Belfast), le lycée Saint Charles compte dans ses atouts une longue pratique d'accueil d'élèves à temps partiel dans les classes.

Enfin, accueillant des élèves de 18 nationalités différentes, le lycée Saint Charles bénéficie déjà d'une connaissance d'un public plurilingue et muticulturel. Il peut s'enorgueillir de participer, notamment par la qualité de l'encadrement en vie scolaire, à un climat de mixité sociale et culturelle réussi.

2/ Missions de l'enseignant d'UPE2A en lycée général et technologique:

L'enseignant d'UPE2A en LGT a pour mission

- d'enseigner le français langue étrangère et le français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France, de plus de 16 ans et ayant déjà suivi un cursus scolaire de fin de collège dans leur pays d'origine
- d'évaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place son parcours scolaire dans l'établissement.

- d'organiser le dispositif collectif UPE2A en élaborant un projet articulé avec le projet d'établissement : concevoir, adapter et mettre en œuvre l'emploi du temps de chaque élève en fonction de l'évaluation de ses compétences
- d'organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique de l'établissement afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves
- de travailler en collaboration avec les équipes pédagogiques en tant que personne ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations
- de planifier et d'animer les rencontres avec les familles
- de veiller, en lien avec les CPE, au suivi de l'assiduité et à la participation des élèves aux activités éducatives, culturelles et sportives et à leur participation au projet de l'établissement
- de veiller à la validation des compétences attendues en lycée et à la mise en œuvre du projet personnalisé d'orientation
- de s'assurer que les élèves de l'UPE2A bénéficient des dispositifs de droit commun en matière d'éducation à l'orientation (RV COP, stages en entreprise, stages passerelle, etc,...)
- de participer aux procédures d'orientation
- de préparer les élèves à la passation du DELF scolaire
- de participer au suivi de cohorte des élèves accueillis dans l'UPE2A de l'établissement
- de travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV.

3/ Qualités, compétences attendues :

- être issu du 2d degré
- expérience d'enseignement confirmée
- connaissance du public allophone
- connaissances didactiques du FLE/FLS
- connaissance des programmes dans les disciplines de lycée
- capacités d'écoute, de médiation, de concertation
- aptitude au travail en équipe
- qualités relationnelles avec l'ensemble des partenaires
- volonté d'implication personnelle, disponibilité

L'enseignant est placé sous l'autorité directe du chef d'établissement.